



Avis de recrutement et/ ou du concours sur titres pour l'accès au grade de maître-assistant classe « B »

L'Université de Batna 1- Hadj Lakhdar lance un recrutement et/ ou au concours sur titres au titre de l'année 2024 pour l'accès au grade de maître-assistant classe « B » selon les filières et les spécialités indiquées dans le tableau joint à cette annonce

- Le dossier de candidature sera déposé exclusivement via la plateforme numérique « Progres » à travers le lien 2lectronique suivant :

<https://progres.mesrs.dz/webrecrutement>

Les dossiers de candidature au recrutement et/ ou du concours sur titres pour l'accès au grade de maître-assistant classe « B » doivent comporter les pièces suivantes:

- Une demande manuscrite.
- Une (1) copie de la carte d'identité nationale.
- Une (1) copie du titre ou du diplôme exigé.
- Une fiche de renseignement, dûment remplie par le candidat, et envoyé via la plateforme numérique « Progres » (à télécharger à partir du site web de la direction générale de la fonction public, ou à partir du site web de l'Université de Batna 1 - Hadj Lakhdar.

Les candidats définitivement admis au recrutement et/ ou du concours sur titres doivent , préalablement à leur nomination au grade de maître-assistant classe »B » compléter leurs dossiers de candidatures par l'ensemble des documents ci-après:

- Une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- Un (1) certificat de résidence.
- Un (1) extrait de l'acte de naissance.
- Deux (2) certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie) délivrés par un médecin spécialiste attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé.
- Deux (2) photos d'identité.

Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis définitivement au concours doivent comporter, notamment:

- Copie des documents prouvant les travaux scientifiques réalisés par le candidat dans sa filière et sa spécialité, antérieurement ou postérieurement, à l'obtention du diplôme exigé, le cas échéant (copies des publications et communications scientifiques, copie de la page de l'ouvrage scientifique qui porte l'ISBN (International Standard Book Number).
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement auprès des établissements d'enseignement supérieur, le cas échéant.
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement après l'obtention du diplôme exigé, auprès des établissements relevant des autres secteurs d'activité, le cas échéant.
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat, après l'obtention du diplôme exigé, dans les établissements relevant des autres secteurs d'activité, le cas échéant, accompagnées d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale concerné.
- Une fiche familiale pour les candidats mariés.
- Une copie de la carte d'handicapé du candidat, le cas échéant.

NB :

- La durée des inscriptions au concours de recrutement via la plateforme numérique « Progres » est fixé à quinze (15) jours ouvrables, à compter de la date du premier avis de presse écrite.
- L'absence d'un candidat lors de l'entretien avec le jury de sélection à la date et l'heure précisées dans la convocation entraîne son élimination du recrutement et /ou du concours sur titres.
- Le candidat peut consulter les résultats de sa candidature au concours de recrutement pour l'accès au grade de Maître Assistant classe « B » via la plateforme numérique « Progres » en utilisant son compte électronique et ceci après les avoir affichées par l'université de Batna 1- Hadj Lakhdar.

**Annexe de l'Avis de recrutement et/ ou du concours sur titres pour l'accès au grade de maître-assistant classe « B »
au titre de l'année 2024**

Etablissement	Filières	Spécialités demandées par priorité	Priorité	Nombre de postes budgétaires ouverts	Structure d'affectation	Conditions d'accès	
Université de Batna 1- Hadj Lakhdar	Informatique	Toutes les spécialités dans la filière	1	03	Faculté des sciences de la matière	<p align="center">- Sur titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les titulaires du doctorat d'Etat ou du diplôme de docteur en sciences ou un diplôme reconnu équivalent - Par voie de concours sur titre: - les titulaires du diplôme de magister ou un diplôme reconnu équivalent. - Le diplôme de magister obtenu dans le cadre du décret exécutif n 98-254 du 17 aout 1998, modifié et complété susvisé; ou le diplôme reconnu équivalent doivent avoir été délivrés au moins avec la mention "assez bien" 	
					Institut d'architecture et d'urbanisme		
					Institut des sciences vétérinaires et des sciences agronomiques		
	Sciences Agronomiques	Toutes les spécialités dans la filière	1	02	Institut des sciences vétérinaires et des sciences agronomiques		
					02		Faculté de droit et des sciences politiques
	Droit	Droit publique	1				
		Autres spécialités dans la filière	2				
	Sciences financières et comptabilité	Toutes les spécialités dans la filière	1	04	Faculté des sciences Économiques, commerciales et des sciences de gestion		
Langue anglaise	Toutes les spécialités dans la filière	1	02	Faculté des sciences de la matière			
				Institut d'architecture et d'urbanisme			
sciences humaines - sciences de l'information et de la communication	Toutes les spécialités dans la filière	1	02	Faculté des sciences humaines et sociales			
sciences sociales - orthophonie	Toutes les spécialités dans la filière	1	02				
Total				17			



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université de Batna 1-Hadj Lakhdar



Avis de recrutement et/ou du concours sur titres pour l'accès au grade de maître-assistant classe «B»

L'Université de Batna 1- Hadj Lakhdar lance un recrutement et/ ou au concours sur titres au titre de l'année 2024 pour l'accès au grade de maître-assistant classe «B» selon les filières et les spécialités indiquées dans le tableau joint à cette annonce.

- Le dossier de candidature sera déposé exclusivement via la plateforme numérique «Progres» à travers le lien électronique suivant :

<https://progres.mesrs.dz/webrecrutement>

Les dossiers de candidature au recrutement et/ou du concours sur titres pour l'accès au grade de maître-assistant classe «B» doivent comporter les pièces suivantes :

- o Une demande manuscrite.
- o Une (1) copie de la carte d'identité nationale.
- o Une (1) copie du titre ou du diplôme exigé.
- o Une fiche de renseignement, dûment remplie par le candidat, et envoyée via la plateforme numérique «Progres» (à télécharger à partir du site web de la direction générale de la fonction publique, ou à partir du site web de l'Université de Batna 1 Hadj Lakhdar.

Les candidats définitivement admis au recrutement et ou du concours sur titres doivent, préalablement à leur nomination au grade de maître-assistant classe «B» compléter leurs dossiers

de candidature par l'ensemble des documents ci-après :

- o Une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- o Un (1) certificat de résidence.
- o Un (1) extrait de l'acte de naissance.
- o Deux (2) certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie) délivrés par un médecin spécialiste attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé.
- Deux (2) photos d'identité.

Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis définitivement au concours doivent comporter, notamment :

- o Copie des documents prouvant les travaux scientifiques réalisés par le candidat dans sa filière et sa spécialité, antérieurement ou postérieurement, à l'obtention du diplôme exigé, le cas échéant (copies des publications et communications scientifiques, copie de la page de l'ouvrage scientifique qui porte l'ISBN (International Standard Book Number).
- o Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement auprès des établissements d'enseignement supérieur, le cas échéant.
- o Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans

le domaine de l'enseignement après l'obtention du diplôme exigé, auprès des établissements relevant des autres secteurs d'activité, le cas échéant.

o Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat, après l'obtention du diplôme exigé, dans les établissements relevant des autres secteurs d'activité, le cas échéant, accompagnées d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale concerné.

- o Une fiche familiale pour les candidats mariés.
- o Une copie de la carte d'handicapé du candidat, le cas échéant.

NB :

► La durée des inscriptions au concours de recrutement via la plateforme numérique « Progres» est fixée à quinze (15) jours ouvrables, à compter de la date du premier avis de presse écrite.

► L'absence d'un candidat lors de l'entretien avec le jury de sélection à la date et l'heure précisées dans la convocation entraîne son élimination du recrutement et/ou du concours sur titres.

► Le candidat peut consulter les résultats de sa candidature au concours de recrutement pour l'accès au grade de Maître-Assistant classe «B» via la plateforme numérique «Progres» en utilisant son compte électronique et ceci après les avoir affichées par l'université de Batna 1- Hadj Lakhdar.

Annexe de l'Avis de recrutement et/ ou du concours sur titres pour l'accès au grade de maître-assistant classe «B» au titre de l'année 2024

Etablissement	Filières	Spécialités demandées par priorité	Priorité	Nombre de postes budgétaires ouverts	Structure d'affectation	Conditions d'accès	
Université de Batna 1- Hadj Lakhdar	Informatique	Toutes les spécialités dans la filière	1	03	Faculté des sciences de la matière Institut d'architecture et d'urbanisme	Sur titre : - les titulaires du doctorat d'Etat ou du diplôme de docteur en sciences ou un diplôme reconnu équivalent - Par voie de concours sur titre : les titulaires du diplôme de magister ou un diplôme reconnu équivalent. Le diplôme de magister obtenu dans le cadre du décret exécutif n° 98-254 du 17 août 1998, modifié et complété sus-visé ; ou le diplôme reconnu équivalent doivent avoir été délivrés au moins avec la mention «assez bien»	
	Sciences agronomiques	Toutes les spécialités dans la filière	1	02	Institut des sciences vétérinaires et des sciences agronomiques		
	Droit	Droit public		1	02		Faculté de droit et des sciences politiques
		Autres spécialités dans la filière		2			
	Sciences financières et comptabilité	Toutes les spécialités dans la filière	1	04	Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion		
	Langue anglaise	Toutes les spécialités dans la filière	1	02	Faculté des sciences de la matière Institut d'architecture et d'urbanisme		
	sciences humaines - sciences de l'information et de la communication	Toutes les spécialités dans la filière	1	02	Faculté des sciences humaines et sociales		
	sciences sociales - orthophonie	Toutes les spécialités dans la filière	1	02			
	Total			17			